

PROMOTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS
IMMIGRES

112, rue Jean Jaurès
94800 - Villejuif

Tél. 677.25.54
677.29.88

Priest 4

La Promotion Sociale des Travailleurs Immigrés, depuis le 5 Novembre 1973, met régulièrement à la disposition des migrantes :

LA PREFORMATION AUX METIERS DU COMMERCE (réservée aux femmes et jeunes filles).

Cette préformation permet une meilleure adaptation de la migrante à la vie socio-professionnelle et conduit aux divers métiers du commerce : vendeuse, caissière, réassortisseuse, etc...

Le contrôle technique est assuré par les services de la formation professionnelle des adultes (Ministère du Travail).

Conditions d'admission :

Il faut :

- Etre migrante
- Etre âgée de 17 à 25 ans
- Etre en situation régulière en France
- Etre sans qualification professionnelle
- Satisfaire à un examen médical

Conditions matérielles :

La durée de stage est de 4 mois et ceci à temps plein. Des stages pratiques (en magasin) alternés sont prévus.

La gratuité est totale. Seuls sont à la charge de la stagiaire les frais de repas. La stagiaire perçoit une indemnité forfaitaire mensuelle modulée en fonction de son âge, des antécédents professionnels, et de sa situation familiale. Celle-ci varie de l'indemnité minimum (fixée à titre indicatif au 1er Janvier 1976 à 410 francs ou 90 % du dernier salaire (base 40 h).

Le calendrier annuel des stages se décompose de la façon suivante :

- Février - Juin
- Juin - Octobre
- Octobre - Janvier

Objectif et débouché :

Préparer à la fonction de caissière et de vendeuse en libre service et grandes surfaces de vente tout en maintenant l'équilibre personnel de l'employée et l'ouverture à une promotion ultérieure.

La stagiaire choisit librement son débouché professionnel compte-tenu de ses aptitudes.

Un service de suivi est mis à la disposition de la stagiaire pour tout ce qui concerne son insertion professionnelle.

La capacité d'accueil est de 30 stagiaires.

Picoto 5

PROMOTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS
IMMIGRES
112, rue Jean Jaurès
94800 - Villejuif

Tél. 677.25.54
677.29.88

La Promotion Sociale des Travailleurs Immigrés met régulièrement à la disposition des migrants depuis le 1er Décembre 1972 :

LA PREFORMATION AUX METIERS DU BATIMENT (garçons) -

Cette préformation permet une meilleure adaptation des jeunes à la vie socio-professionnelle, et surtout, permet d'accéder à une véritable orientation professionnelle. Le contrôle technique est assuré par les services de la formation professionnelle des adultes.

Conditions d'admission :

Il faut :

- Etre migrant
- Etre âgé de 16 à 18 ans
- Etre en situation régulière en France
- Etre sans qualification professionnelle
- Satisfaire à un examen médical

Conditions matérielles :

La durée de stage varie de 3 à 4 mois (selon le découpage annuel) et ceci à temps plein.

La gratuité est totale. Seuls sont à la charge du stagiaire les frais de repas. En outre, le stagiaire perçoit une indemnité forfaitaire mensuelle versée par la Direction Départementale du Travail. A titre indicatif, celle-ci, au 1er Janvier 1976, était de 370 francs. Les parents du stagiaire continuent à bénéficier des prestations familiales pendant la durée du stage.

Le calendrier annuel des stages se décompose de la façon suivante :

- 1er stage de septembre à décembre
- 2ème stage de janvier à mars
- 3ème stage d'avril à juillet

Objectif et débouché :

Grâce à un programme et des méthodes d'enseignement spécifiques à la Promotion Sociale des Travailleurs Immigrés, le stagiaire est orienté vers une action de Formation Professionnelle pour Adultes.

A ce jour, 80 % des stagiaires qui ont été présentés aux tests d'entrée F.P.A. ont été acceptés en stage de formation.

Le stagiaire choisit librement son orientation compte-tenu de ses aptitudes.

../..

Un service de "suivi" est à la disposition du stagiaire pour tout ce qui concerne son insertion professionnelle.

La capacité d'accueil est de 30 stagiaires.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET INSCRIPTIONS

s'adresser :

au Secrétariat PROMOTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS
IMMIGRES
112, rue Jean Jaurès

94800 - VILLEJUIF

Tél. 677.25.54
677.29.88